



Développement de projet

- conditions -

FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

*Pour soutenir un projet qui nécessite
l'emploi d'un salarié qualifié*

3 domaines d'action :

Jeunesse et éducation populaire

Cohésion sociale

Politique de la ville

7 000 à 8 000€ / an

**Contrat de 3 ans
renouvelable 2 fois**

- conditions -

*Missions de développement en
cohérence avec les déclinaisons
territoriales des fédérations,
emplois prioritairement au sein
des territoires carencés,...*

*Renforcer le développement de
la pratique sportive pour
personnes en situation de
handicap*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

3 ans - 12 000€

3 ans - 17 600€



Insertion



CDI : 3 ans - 5 000€/an

CDD : entre 6 mois et 2 ans - 2 500€/an

- conditions -

Le demandeur d'emploi doit résider dans un Quartier Prioritaire politique de la Ville (QPV)

Demandeur d'emploi inscrit à France Travail en catégorie 1, 2, 3, 6, 7 ou 8

Adhérent à un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) ou jeune suivi par une mission locale

- conditions -

Publics éloignés du marché du travail avec attention particulière accordée à certains publics tels que les travailleurs en situation de handicap ou résidents QPV étant suivi par un professionnel dans le cadre de son insertion

Contrat prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand



9 à 12 mois (CDI ou CDD) - entre 30% et 60% du SMIC

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

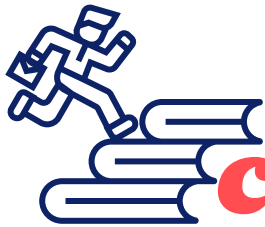
Contrat conclu en CDD ou CDI

- conditions -

Jeune de 16ans à 25ans révolus et demandeurs d'emploi de +26ans

Aide de l'état pour les demandeurs d'emplois de 45ans et + : 2 000€ /an

Aide emploi travailleur handicapé : 5 000€/an



Montée en compétence

- conditions -



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

1 an - 6 000€

Recruter de nouveaux apprentis prioritaires au sein des territoires carencés Formation associée à des contrats de certification (Annexe II, Code du Sport)
Aide limitée aux associations en mesure de recruter sans cette subvention


- conditions -

Jeune de 16ans à 29ans révolus (conditions pour les +29ans) Plan #1jeune1solution : aide de l'année 1 est surévaluée à 6 000€ jusqu'à fin 2024 "Aide emploi" travailleur handicapé : 4 000 / an

**CONTRAT
D'APPRENTISSAGE**

**CDD ou CDI :
année 1 : 4 125€
année 2 : 2 000€
année 3 : 1 200€**

POUR ALLER + LOIN

 Vous pouvez également bénéficier d'aides régionales à l'emploi !
Pour plus de précisions, rendez vous sur le site de France Olympique sur la [page du dispositif local d'accompagnement](#).